

Demande de devis

> Assainissement collectif / raccordement au réseau des eaux usées

Nom (ou raison sociale) :
Prénom :
Agissant en qualité de :
Demeurant à :
.....
Commune :
Tél : mail :

Immeuble à raccorder

Adresse du branchement :
Ref. cadastrales : Commune :

Cotes à compléter (en mètres)

(Cf plan type page suivante) : Distance vis-à-vis de la limite parcellaire à gauche A=
Distance vis-à-vis de la limite parcellaire à droite B=
Longueur de façade C=
(Cf coupe type page suivante) : Profondeur souhaitée du branchement P=

Destination de l'immeuble (cocher les cases correspondantes)

- Habitation individuelle : Immeuble neuf
 Habitation collective (nombre de logements) : Immeuble terminé depuis plus de deux ans (Attestation simplifiée-Taux réduit pour travaux à fournir)
 Lotissement Autre (préciser) :

Pièces à fournir : 1 plan de situation échelle 1/1000^e ou 1/2000^e
1 plan de masse échelle 1/250^e (précisant l'emplacement du branchement)
1 document d'urbanisme récent (moins de 2 ans) Avis sur déclaration préalable, permis de construire ou certificat d'urbanisme.

A, Le/...../.....

Signature,

Réservé à l'administration

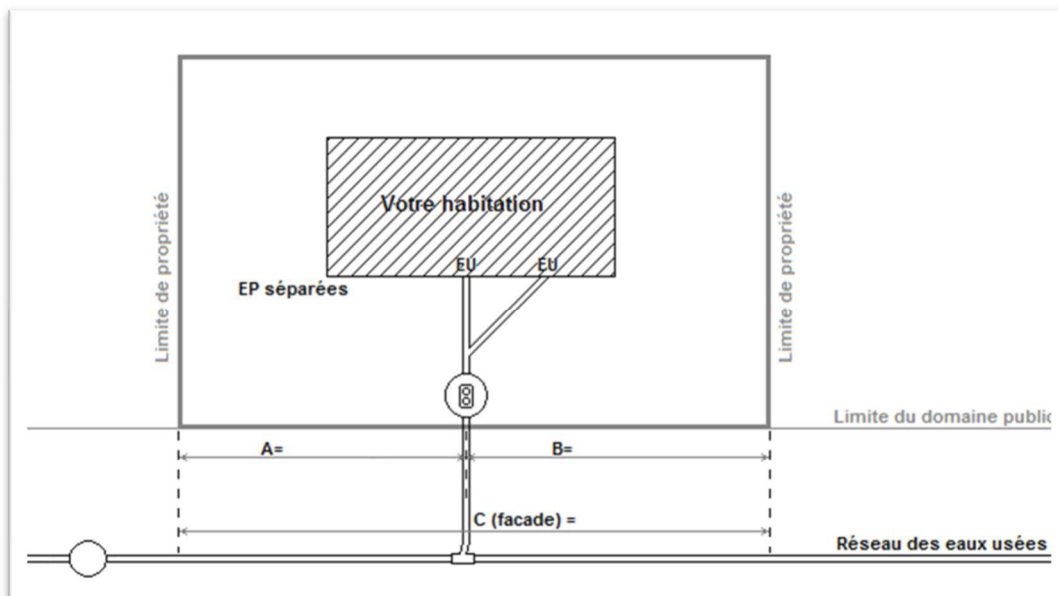
TVA 10% TVA 20% PAC



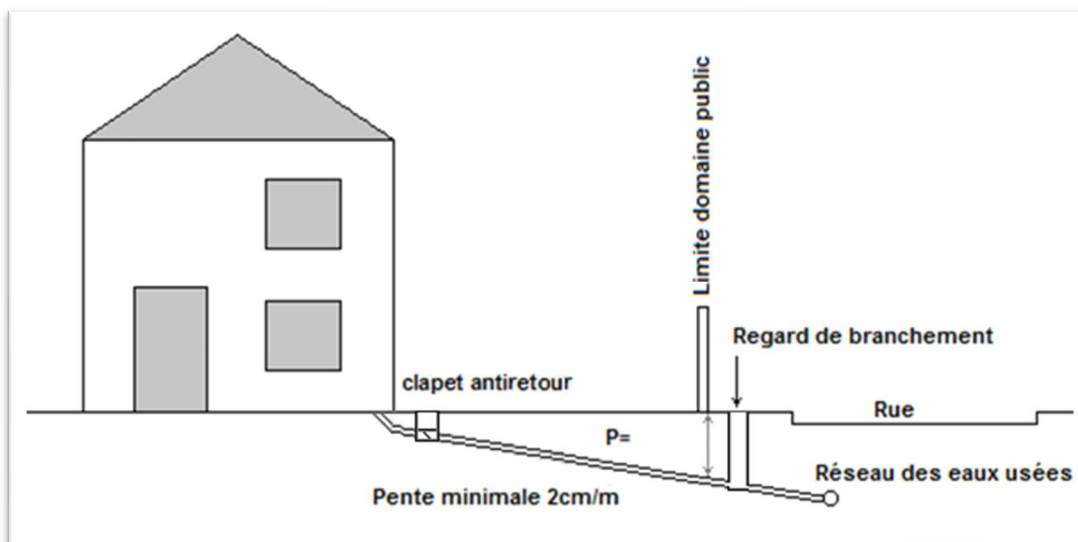
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
02 47 23 47 44 - accueil@cc-valdamboise.fr
www.cc-valdamboise.fr

Plan type



Coupe type



Les effluents admis sont les eaux usées comprenant :

- les eaux vannes (WC)
- les eaux grises (cuisine, salle de bain, machine à laver)
- à l'exclusion de toutes eaux pluviales ou de drainage

Le réseau privatif ainsi que les équipements optionnels restent à la charge du propriétaire.

Protection des données personnelles Les informations recueillies par ce formulaire, dans le cadre **des missions d'intérêt public** et des compétences exercées par la CCVA, sont destinées à recueillir des informations nécessaires à la réalisation d'un branchement au réseau des eaux usées et à des activités statistiques. Elles seront traitées **uniquement** par le service **assainissement**. Les données collectées seront transmises à l'entreprise Vernat TP uniquement dans le cadre de la réalisation des travaux, et à VEOLIA EAU ou la SAUR pour permettre la facturation de la redevance assainissement due et **aucune utilisation à des fins lucratives et commerciales n'est autorisée**. Elles seront conservées pour une durée de **3 ans**.

En application du Règlement UE dénommé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 et de la Loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, chaque personne concernée par les données collectées dispose d'un droit d'accès, de rectification voire d'effacement.

En outre, elle peut disposer d'un droit d'opposition, de portabilité ou de limitation du traitement. Pour toute question ou l'exercice des droits mentionnés, il faut contacter le Délégué à la Protection des Données : DPO, Communauté de Communes du Val d'Amboise, 9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron. Par mail : dpo@cc-valdamboise.fr. Il est, également, possible d'introduire une réclamation ou une plainte auprès d'une autorité Indépendante : la CNIL, 3 place de Fontenay 75334 Paris (www.cnil.fr).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

9 bis rue d'Amboise, 37530 Nazelles-Négron

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

02 47 23 47 44 - accueil@cc-valdamboise.fr

www.cc-valdamboise.fr